

# DIGITHÈQUE

## Université libre de Bruxelles

---

GILBERT Pierre : "Paestum et l'Égypte" in *Phoibos*, t.3-4, 1948-1950.

---

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

*Les enfants de Pierre Gilbert et la Digithèque ont déployé leurs meilleurs efforts pour respecter la législation applicable en matière de droits d'auteur pour obtenir le consentement du titulaire des droits de l'œuvre ici reproduite. Toutefois, le titulaire des droits en cause n'ayant pu être identifié malgré les efforts déployés, il a été décidé de reproduire l'œuvre en cause, étant entendu que celui qui serait titulaire de droits sur l'œuvre est invité à prendre immédiatement contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : [bibdir@ulb.ac.be](mailto:bibdir@ulb.ac.be)).*

Elle a été numérisée par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des œuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

Pierre GILBERT

*Conservateur-adjoint au Musée du Cinquantenaire  
Professeur à l'Université libre de Bruxelles*

---

# PAESTUM ET L'EGYPTE

---

Extrait de " Phoibos ,, , tomes III-IV (1948-1949 et 1949-1950)

---

Rédaction et Administration :  
René VAN COMPERNOLLE  
63, Rue Zececrabe BRUXELLES



# PAESTUM ET L'EGYPTE

par

Pierre GILBERT

*Conservateur-adjoint au Musée du Cinquantenaire  
Professeur à l'Université libre de Bruxelles.*

---

Paestum se suffit. L'antique Posidonia, qui commandait autrefois le golfe de Salerne, vaut d'être étudiée pour elle-même, pour son histoire, pour sa beauté; et je m'attacherai d'abord à dégager les grands traits de son caractère à travers les âges (1). Mais un intérêt d'un autre ordre s'éveille devant ses monuments; ils jalonnent les progrès de l'architecture dorique, depuis le premier archaïsme jusqu'au classicisme plein (2); et les origines préhelléniques de ce style s'y révèlent mieux qu'ailleurs. Champollion, avant de partir pour l'Égypte, s'émerveillait de la pressentir à travers la grandeur de Paestum (3). Maintenant que l'Égypte ancienne et l'archaïsme grec sont mieux connus, il est possible de justifier cette intuition du génie. C'est ce que je me propose de tenter en décrivant les temples.

De Paestum il ne reste que le rebut, c'est-à-dire le plus beau. Les colonnes de marbre aux chapiteaux d'acanthe, parfois animés de personnages (4), ont été remployées dans les églises des environs; les revêtements précieux se sont mués en incrustations de féerie aux ambons et chancels de Salerne, d'Amalfi et de Ravello. Seuls sont restés debout sur la prairie de Paestum, entre la montagne et la mer, trois temples doriques en calcaire, corrodés par le vent, et flambés de soleil.

De ces temples, les deux plus grands s'allongent côte à côte, dans la partie sud de l'enceinte. Le plus méridional daterait du milieu

---

(1) Jean BERARD, *Bibliographie topographique des principales cités grecques de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité*, Paris, 1941, pp. 79-83.

(2) H. KRAUSS, *Paestum, die griechischen Tempel*, Berlin 1941.

A. MAIURI, *The excavation at Paestum*, dans *Art and Archaeology*, vol. XXXII, n° 5, 6, novembre 1931, pp. 161-165.

(3) L. DE LA BRIERE, *Champollion inconnu*, Paris 1897, p. 79.

(4) A. MARZULLO, trad. par Ch. BELIN, *Les villes mortes d'Italie, Paestum*, éditions de l'Enit, s. d.; p. 22.

du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ; le second, d'un siècle plus tard. Chacun en son temps ayant été le plus considérable de la cité de Poseidon, il est vraisemblable qu'ils furent, l'un après l'autre, dédiés à ce dieu.

Au nord de ce groupe se rencontre le forum, d'époque italique et romaine. Un petit hémicycle de gradins, tout auprès, fut le théâtre ou la salle de délibération de la colonie grecque (5).

Au nord encore, mais toujours dans l'enceinte, s'élève un petit temple de la fin du VI<sup>e</sup> siècle, attribué à Déméter.

En dehors des remparts, à quelque neuf kilomètres au nord, sur la rive gauche du Sele, à l'endroit où, autrefois, ce petit fleuve se jetait dans la mer, subsistent les débris d'un sanctuaire célèbre, consacré à une déesse-mère assimilée à Héra (6), et qui devait être la même que la « Perséphone » de Locres, car la grenade lui était consacrée (7) ; une madone à la grenade, vénérée aujourd'hui dans le voisinage, prolonge la popularité de l'antique déesse (8). La légende attribuait la fondation de l'Héraion du Sele aux Argonautes (9). Il se peut que les premiers colons grecs, venus par mer, se soient établis à l'embouchure de ce cours d'eau. Les fouilles de Mme Zancani-Montuoro et de M. Zanotti-Bianco ont mis à jour, à côté du sanctuaire principal et du port, les débris d'un petit temple ou trésor, de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle (10). Mais l'occupation grecque remonte plus haut; dès le début du VII<sup>e</sup> siècle, comme l'indiquent les poteries, le bourg était situé à l'emplacement que délimitent encore, autour des temples préservés, les remparts grecs (11). Son importance daterait du début du VI<sup>e</sup> siècle, quand l'achéenne Sybaris, du fond du golfe de Tarente, y envoya des colons; il semble que ce fut à la suite de dissentiments entre citoyens, qui n'empêchèrent pas la métropole et la colonie d'entretenir des relations d'intérêt commun, encore qu'un peu distantes (12). Posidonia eut plus de rapports, à en juger d'après

---

(5) A. MARZULLO, *op. cit.*, pp. 12, 13, 22, 23.

(6) H. I. MARROU, *La découverte du sanctuaire d'Héra près de Paestum*, dans *Journal des Savants*, 1935, pp. 80-83.

P. ZANCANI et U. ZANOTTI-BIANCO, *The discovery of the Heraion of Lucania*, dans *American Journal of Archaeology*, 1936, vol. 40, pp. 185-187.

(7) J. BERARD, *Les fouilles du sanctuaire d'Héra Argeia près de Paestum*, dans *Revue archéologique*, T. XIII, 1939, pp. 5-25.

(8) H. I. MARROU, *Loc. cit.*, p. 83.

(9) T. J. DUNBABIN, *The Western Greeks*, Oxford 1948, p. 26.

(10) P. ZANCANI et U. ZANOTTI-BIANCO, *Loc. cit.*, p. 186.

P. ZANCANI-MONTUORO et U. ZANOTTI-BIANCO, *Heraion allo foce del Sele*, Roma, Libreria dello Stato, 1950 [2 vol. à paraître, le vol. III en préparation].

(11) (12) T. J. DUNBABIN, *op. cit.*, p. 24.

le poids et le type des monnaies, avec la phocéenne Elée, sa proche voisine, qu'elle avait aidé à fonder (13).

Les Posidoniates exploitaient une bande côtière large et fertile, dont ils tiraient en abondance le blé et l'olive (14). Peut-être cultivaient-ils déjà les roses, qui devaient faire leur gloire à l'époque romaine. Ce pourrait bien être un legs de la jouisseuse Sybaris, dont un habitant se plaignait d'un pli dans son lit de roses.

Posidonia recevait par mer les produits de la Grèce. Elle était reliée par des routes de montagne à Sybaris et à Métaponte (15). Elle fabriquait elle-même des vases et des terres-cuites (16). Elle était bien placée pour fournir, aux Etrusques de Campanie (17), établis au nord du Sele, les objets grecs dont ils étaient avides. Au milieu du VI<sup>e</sup> siècle, la ville était assez riche pour construire en pierre l'un des plus anciens temples monumentaux du monde grec, cette « basilique » qui fut probablement le sanctuaire de Poseidon jusqu'au milieu du V<sup>e</sup> siècle.

Mais les Etrusques étaient des clients dangereux, toujours prêts à subjuguer leurs fournisseurs. Les Grecs de la contrée, sous l'énergique direction de Cumes, brisèrent leur mouvement d'expansion à la fin du VI<sup>e</sup> siècle (18). Il fallut alors se garder des Lucaniens. Ces montagnards s'étaient assez civilisés, au contact des Grecs, pour employer contre eux leurs moyens accrus. Posidonia s'entoura de remparts renforcés de tours (19).

Les rivalités entre Grecs n'étaient pas moins à craindre ; Sybaris avait été détruite en 510 par Crotona (20). Il est probable que des fugitifs allèrent à Posidonia renforcer l'élément achéen. Les monnaies, au cours du V<sup>e</sup> siècle, témoignent d'orientations dans ce sens (21).

Peu de textes nous éclairent sur les institutions de Posidonia et sur sa pensée. Nous pouvons les conjecturer par reflet. Il est vraisemblable qu'elle fut touchée par l'enseignement de Pythagore, écouté de

---

(13) (14) A. MAIURI, *Paestum*, dans *Enciclopedia italiana*, Roma, 1935-43, p. 919.

(15) T. J. DUNBABIN, *op. cit.*, p. 207

(16) T. J. DUNBABIN, *op. cit.*, p. 263.

(17) T. J. DUNBABIN, *op. cit.*, p. 25.

(18) T. J. DUNBABIN, *Loc. cit.*, p. 344.

(19) A. MAIURI, *Loc. cit.*, p. 917.

(20) T. J. DUNBABIN, *op. cit.*, p. 364.

(21) A. MAIURI, *Loc. cit.*, p. 919.

toute la Grande Grèce à la fin du VI<sup>e</sup> siècle (22). Sa morale ardente entraînait à l'action. Les Pythagoriciens voulaient guider le peuple; ils firent de plus en plus figure d'aristocrates. La démocratie, au milieu du V<sup>e</sup> siècle, renversa leur régime (23), sans effacer la mystique pythagoricienne, que Posidonia, toute proche d'Elée, et longtemps son amie, devait avoir tendance à remplacer par l'éléatisme.

Peut-être le temple classique de Posidonia est-il dû au désir d'un gouvernement démocratique de s'affirmer à côté du sanctuaire du régime ancien.

Dans le même temps, les Posidoniates aidaient à fonder une nouvelle Sybaris (24), destinée à périr bientôt sous les coups de la rancunière Crotone. Posidonia elle-même, vers 400, tombait aux mains des Lucaniens (25). Ils ne la détruisirent pas et ne massacrèrent pas la population; mais ils lui imposèrent leur langue; Posidonia devint Paistom; une fois par an, les habitants reçurent le droit de porter le deuil du passé et d'invoquer les dieux sous leurs anciens noms (26). La ville, au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, retrouva, mais pour un moment, son indépendance, grâce aux victoires du roi d'Epire, Alexandre Molosse. Aussitôt que le pouvoir de Rome contre-balança celui des peuples Italiques, Paistom s'émancipa de leur tutelle, et devint Paestum. Sa grande fidélité à Rome, au milieu de l'invasion d'Hannibal, lui valut une considération très particulière. Colonie latine en 273, romaine en 93 av. J.-C., elle garda exceptionnellement le droit de battre monnaie en son nom. Un temple italique, beaucoup plus petit que les monuments grecs, sur un forum entouré d'une colonnade en dorique élancé, abritant des boutiques, un amphithéâtre, témoignent, ainsi que de nombreuses maisons plus ou moins dégagées, d'une longue vie encore prospère à travers les siècles.

Pour les poètes latins, elle fut la ville des roses. Ils louaient ses horticulteurs d'avoir créé les roses remontantes. C'est à leur soin persévérant que nous devons d'avoir des roses dans nos jardins durant toute la belle saison.

A l'écart du bruit de Pouzzoles et de Misène, et du luxe de Baies, Paestum, pendant tout l'empire, vécut tranquille et laborieuse

---

(22) T. J. DUNBABIN, *op. cit.*, p. 361.

(23) T. J. DUNBABIN, *op. cit.*, p. 367.

(24) T. J. DUNBABIN, *op. cit.*, p. 365.

(25) Pour toute la période suivante, voir A. MARZULLO, *op. cit.*, pp. 1-10, et A. MAIURI, *Loc. cit.*, p. 917.

(26) D'après Aristoxène de Tarente, voir H. KRAUSS, *op. cit.*, p. 7.

au milieu de ses jardins. Ausone, ou l'auteur des « Rosae » que la tradition lui attribue, célèbre encore ses roseraies et son art à les entretenir. Mais, à la fin de l'antiquité, l'impotence des pouvoirs et l'atonie générale laissèrent trop de terres incultes, de terrassements négligés. Les cours d'eau errants se perdirent en marécages. La malaria sévit. Le bourg était presque désert quand les Sarrasins y firent, au IX<sup>e</sup> siècle, une razzia destructrice. Les derniers habitants gagnèrent la montagne. Le maquis enveloppa peu à peu les ruines. Il fallut le XVIII<sup>e</sup> siècle pour les découvrir et, tout de suite, s'en émerveiller.

*Leur masse indestructible a fatigué le temps.*

s'exclama Delille. Chénier y recueillit l'écho mélodieux des plaintes de Nèère :

*Soit qu'aux bords de Paestum, sous ta soigneuse main  
Les roses deux fois l'an couronnent ton jardin,  
Au coucher du soleil, si ton âme attendrie  
Tombe en une muette et molle rêverie,  
Alors, mon Clinias, appelle, appelle-moi.  
Je viendrai, Clinias, je volerai vers toi.  
Mon âme vagabonde, à travers le feuillage,  
Frémira. Sur les vents ou sur quelque nuage  
Tu la verras descendre ou, du sein de la mer,  
S'élevant comme un songe, étinceler dans l'air  
Et ma voix, toujours tendre et doucement plaintive,  
Caresser en fuyant ton oreille attentive.*

Piranèse fixa, de son burin pénétrant, le crépitement de la lumière sur la pierre éclatée. Des fouilles intermittentes, au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, ont commencé de dégager la ville et les remparts.

Regardons, à notre tour, les temples de Paestum.

Celui du sud est connu sous le nom impropre de « basilique ». L'autel se trouve devant la façade est, du côté de la montagne. Le plan de l'édifice est un rectangle peu allongé. La cella, détruite, était divisée en deux nefs égales par une colonnade dans l'axe (27). (Fig. 1) C'est là une disposition très primitive, qui ne permet pas de percer de porte au milieu. D'autres traits sont aussi archaïques : L'étroitesse des entre-colonnements, le renflement accentué des fûts (Fig. 3), la minceur de leur gorgerin garni de petites feuilles sous

---

(27) H. KRAUSS, *op. cit.*, plan p. 20, pll. 3-25.

l'évasement très ample du chapiteau, où se perd tout l'élan de la colonne. La frise reposait sur une moulure ornementée, qui n'est pas dorique.

Il y a donc du flottement dans le plan et dans l'élévation. La composition n'est pas très centrée. Les frontons, disparus, devaient s'étaler trop largement. Mais le portique extérieur, intact, forme, tel qu'il est, sous l'architrave continue qui sépare du ciel la montée de chaque colonne, un promenoir admirable, d'où s'exalte la vision de la montagne sauvage, de la mer, et du temple classique tout proche (Fig. 4).

Ce mouvement lyrique fait songer à l'Égypte. Et à juste titre (28). Quelques indices nous le prouveront. La nécessité de protéger des intempéries les bâtiments archaïques de bois ou de pisé avait habitué les Grecs à en recouvrir les parties hautes de revêtements de terre cuite (29), dont ils ont continué à parer leurs premiers temples de pierre. Des fragments de ces corniches ont été retrouvés au pied de la « basilique » (30) (Fig. 2); ils reproduisent d'une façon frappante une corniche égyptienne, composée d'un tore sous une gorge. Ces éléments, en Égypte, s'expliquent par leur origine; ils viennent de l'architecture en terre; on armait la construction de branchages, dont on laissait dépasser les feuilles au sommet des murs, et on protégeait les arêtes, verticales et horizontales, par des bourrelets bien liés. La peinture, dans l'architecture pharaonique en pierre, imitait, le long de la gorge, les feuilles originelles, et marquait sur le tore les liens enroulés ou entrecroisés (31). Or, ces détails se retrouvent tous sur les corniches de terre cuite archaïques d'Olympie (32), de Sicile et de Grande Grèce (33) et, en particulier, sur les fragments retrouvés au pied de la « basilique » de Paestum. Les feuilles n'y ont plus le même dessin, mais ce sont des feuilles; et des fleurs de lotus, peintes sur le bandeau, en dessous du tore, semblent avoir été mises là pour attester l'origine égyptienne de l'ensemble.

Il y a plus. En Égypte, des avant-trains de lions protègent des influences mauvaises, prêtes à s'insinuer par tout point faible de l'arma-

---

(28) P. GILBERT, *Éléments égyptiens à l'origine des ordres grecs*, dans *Chronique d'Égypte*, janvier 1941, n° 31, pp. 52-61.

(29) E. Douglas VAN BUREN, *Archaic fictile revetments in Sicily and Magna Grecia*, London 1923.

(30) H. KRAUSS, *op. cit.*, pl. 19-25.

(31) J. CAPART, *L'architecture*, Bruxelles 1922, pl. 197.

(32) E. CURTIUS et Fr. ADLER, *Olympia. II*, Berlin 1892, pp. 193, 200, 202.

(33) E. Douglas VAN BUREN, *op. cit.*, pl. I, II, VI, VII.

ture magique d'un temple, les ouvertures des chéneaux (34). (Fig. 6). En Grèce, les corniches archaïques ont des gargouilles en forme de mufles de lions (Fig. 5). Les Grecs n'ont pas respecté le noble animal solaire des Egyptiens. Ils l'ont copié sans saisir tout son sens. Ils lui ont irrévérencieusement fait cracher l'eau du toit (35).

L'Égypte du Nouvel Empire, à partir d'Aménophis II, avait couronné d'un chapiteau carré, à quatre faces, composé du tore sous la gorge, les piliers de ses temples (36) et, en particulier, les piliers d'antes (37), représentant des bouts de murs, où ce faite en corniche était bien à sa place (Fig. 8). A Paestum, ces chapiteaux d'ante se retrouvent, à peine altérés, au pronaos de la « basilique » (Fig. 9) et au petit temple ou trésor du Sele (Fig. 7). Des chapiteaux d'ante, trouvés un peu partout en pays grec, sont plus ou moins proches du modèle égyptien (38).

Ces indices d'emprunt, peu remarquables, mais irrécusables, nous conduisent à examiner le cas de la colonne, depuis longtemps discuté. Les Égyptiens avaient transposé du bois à la pierre, pour la première fois vers 2800 avant J.-C., dans les monuments du roi Djéser à Saqqarah, le type de la colonne cannelée (Fig. 10). Dans l'architecture en bois, c'est un tronc écorcé, strié de canaux, qui servaient peut-être à favoriser l'écoulement de l'eau de pluie. Nous n'avons rien retrouvé de ces supports de bois, dont les Égyptiens ont cependant usé à toutes les époques. Les exemples les plus connus de fûts assez semblables, exécutés en pierre, se voient aux hypogées de Béni Hassan et aux portiques du sanctuaire d'Anubis à Deir el Bahari, qui datent respectivement d'environ 2000 et d'environ 1500 avant J.-C. (39). Il y en avait beaucoup d'autres. La colonne s'amincit en s'élevant comme le tronc primitif. Le chapiteau consiste en un simple abaque, tablette carrée interposée entre le fût et l'architrave, et les débordant à peine. Cette retenue, ce maintien de toutes les parties à peu près dans le même plan, donnent au support une calme unité. L'appel des

---

(34) Ursula SCHWEITZER, *Löwe und Sphinx im Alten Aegypten*. Glückstadt und Hamburg, 1948, pl. V, VII.

(35) E. Douglas VAN BUREN, *op. cit.*, pl. III, IV, V.

(36) J. CAPART, *L'architecture*. Bruxelles, 1922, pl. 93.

(37) G. JEQUIER, *Manuel d'archéologie égyptienne, I, les éléments de l'architecture*. Paris 1924, p. 163. P. GILBERT, *Le classicisme de l'architecture égyptienne*. Bruxelles, 1943, p. 80, fig. 24.

(38) E. Norman GARDINER, *Olympia*, Oxford 1925, p. 226.

Al. MARQUAND, *Greek architecture*. New York 1909, pp. 73, 74, figg. 56, 57.

(39) J. CAPART, *L'architecture*. Bruxelles, 1922, pl. 68, 82, 83. M. WERBROUCK, *Le temple d'Hatshepsout à Deir el Bahari*. Bruxelles, 1949, pl. XXIV-XXVI.

lignes vers le haut n'est interrompu par aucun accident ; le mouvement se propage sans heurt de la colonne à l'abaque, et de celui-ci à l'entablement, où il s'épanouit jusqu'à l'évasement gracieux de la corniche à gorge.

La colonne dorique ressemble, par sa forme de tronc de cône un peu fuselé, à ce support égyptien ; mais il s'y intercale, entre le fût et l'abaque plus saillant, un coussinet rond, ou échine (oursin), qui porte bien ce nom, car sa forme est celle d'un oursin renversé. Cet élément vient de l'architecture achéenne du II<sup>e</sup> millénaire, ainsi que le gorgerin garni de petites feuilles, qui se retrouve à la « basilique » de l'achéenne Posidonia (40). La colonne dorique primitive se présenterait donc comme un composé, chapiteau achéen et fût égyptisant.

Les premières colonnes doriques étaient en bois, témoin celles de l'Héraion d'Olympie (41), que vit encore Pausanias. Elles étaient, à en croire les peintures de vases, souvent longues et minces. Comment se fait-il que plusieurs des plus anciens exemples de pierre, au temple de Corinthe, et surtout à la « basilique » de Paestum, présentent un renflement accentué ? Leur silhouette évoque le contour bulbeux des colonnes fasciculées de l'Égypte, images d'une touffe de tiges liées sous les fleurs. N'y aurait-il pas eu contamination de la colonne-tronc par la colonne-bouquet ? La couronne achéenne de petites feuilles engagées dans le gorgerin a pu appeler cette influence. Le rapprochement des colonnes de la « basilique », où les pleins égalent presque les vides, comme dans les portiques de colonnes florales en Égypte, inviterait à le croire, ainsi que la guirlande de lotus (42) ciselée sous l'échine de quelques-uns des chapiteaux de la « basilique ».

La disposition même des colonnes autour de la cella peut s'être autorisée de modèles égyptiens. Avant la fin du VII<sup>e</sup> siècle, les temples grecs n'ont pas de portique extérieur. L'autel, ou la fosse à sacrifice, est à l'intérieur de la cella (43). Tout change, vers 600, quand l'autel passe à l'extérieur du temple. Il fallut se soucier d'offrir de l'ombre aux assistants qui attendaient le sacrifice. Or, il y avait en Égypte, depuis le Moyen Empire pour le moins, de nombreux

---

(40) Edm. BELL, *Hellenic Architecture*, London 1920, p. 88.

P. DUCATI, *L'arte classica*, Torino, 1927, p. 12.

(41) D. S. ROBERTSON, *A Handbook of Greek and Roman Architecture*, Cambridge, 1929, p. 63 sqq.

(42) H. KRAUSS, *op. cit.*, pl. 16, 17.

(43) D. S. ROBERTSON, *op. cit.*, pp. 56, 58.

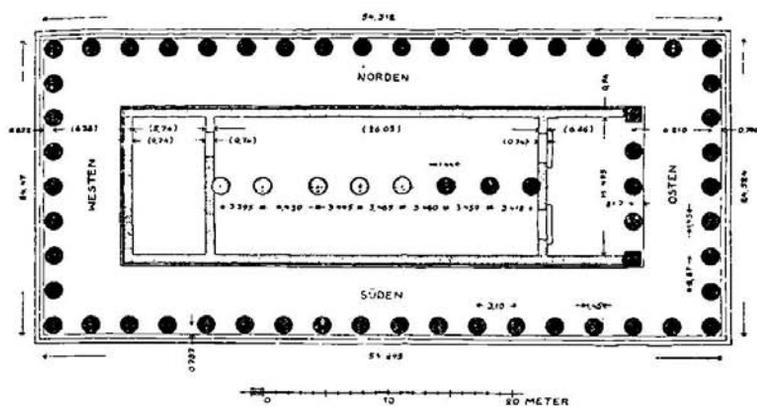


Fig. 1. — Plan de la « basilique » (d'après H. KRAUSS).



Fig. 2. — Corniche de la « basilique ».



Fig. 3. — Angle nord-ouest de la « basilique »  
(photo de l'auteur).



Fig. 4. — Face ouest de la « basilique »  
(photo de l'auteur).

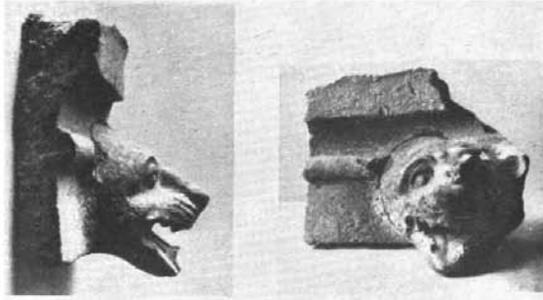


Fig. 5. — Corniche de la « basilique »  
(d'après H. KRAUSS).



Fig. 6. — Petit temple de la XII<sup>e</sup> dynastie,  
avec lion sur la corniche.  
(photo Service des Antiquités d'Égypte).



Fig. 7. — Chapiteau d'ante à corniche,  
du sanctuaire du Sélé.  
(D'après P. ZANCANI-MONTUORO et V. ZANOTTI-BIANCO.)

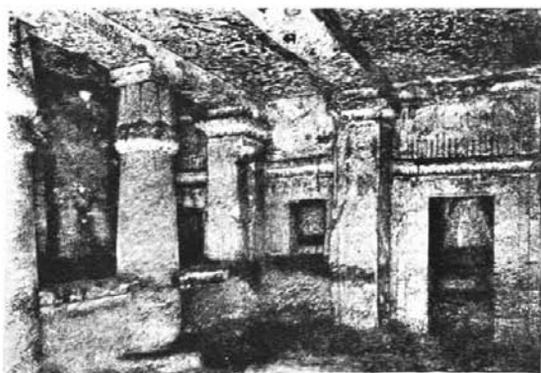


Fig. 8. — Piliers à corniche.  
(D'après N. de G. DAVIES, *Amarna*.)



Fig. 9. ~ Pilier d'ante à corniche de la « basilique ».  
(Photo de l'auteur.)



Fig. 10. — Colonne cannelée des propylées de Djéser à Saqqarah (photo Jean Stiénon).



Fig. 11. — Portique du sanctuaire d'Anubis à Deir el Bahari (D'après G. JEQUIER, *Temples memphites et thébains.*)



Fig. 12. — Temple classique de Poseidon à Paestum, façade Est (d'après H. KRAUSS).

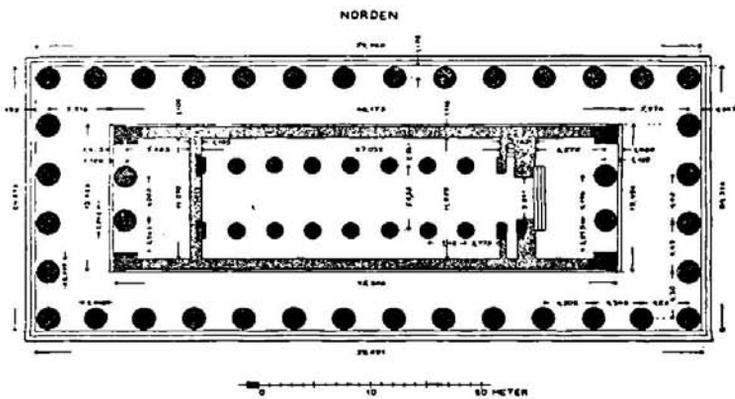


Fig. 13. — Plan du temple classique de Poseidon à Paestum (d'après H. KRAUSS).



Fig. 14. — Temple dit de Cérés.  
(Photo de l'auteur.)

petits temples périptères (44). Il y en a un à Ouady Halfa, en Nubie, d'environ 1500, où la cella est entourée de trois côtés, et l'était bien probablement sur quatre, de portiques de colonnes cannelées (45).

On oublie trop que, vers 600, lorsque les Grecs commencèrent à bâtir en pierre les monuments que, jusque-là, ils avaient fait de bois, de briques ou de torchis, ils ne pouvaient trouver au monde qu'un seul pays où il y eût une architecture monumentale en pierre : l'Égypte. Et c'était le moment où les rapports étaient intenses entre le monde hellénique et l'état saïte. Mercenaires ou marchands, les Grecs, appelés par les pharaons, étaient nombreux dans le Delta. Solon allait chercher à Saïs les modèles de ses lois sur le recensement périodique et sur l'abolition de l'esclavage pour dettes (46). L'auteur de l'ouvrage le plus récent sur les colonies grecques de l'Italie du Sud, T. J. Dunbabin, signale que l'importation d'objets égyptiens y fut considérable entre 640 et 580 (47). C'est précisément l'époque où se constitue l'architecture dorique.

C'est un problème de savoir si les cités de Campanie ou d'Apulie ont reçu directement ces influences égyptiennes ou si elles tiennent de la Grèce continentale les formes égyptisantes de leurs constructions. Le peu de monuments conservés ne permet pas de bien répondre à cette question. La tendance actuelle est de considérer qu'il y avait dans ces régions excentriques un certain provincialisme retardataire (48). Il faut cependant se rappeler que la poésie a fleuri d'abord dans les îles, que la philosophie, bien avant de se développer dans la Grèce propre, avait été grande en Ionie, en Grande Grèce, à Elée même, si proche de Posidonia. Les chapiteaux d'ante de la « basilique » et du petit édifice du Sele, les corniches de terre cuite, trouvées là, et celles qui, en Etrurie, témoignent, jusqu'au III<sup>e</sup> siècle, de l'imitation de formes égyptiennes, laissent supposer qu'il a pu y avoir, dans ces régions, une influence venue directement du Nil. Au reste, quel que soit l'intérêt de la question, elle demeure secondaire; car les nouveautés, à voir l'unité globale du style dorique dans tout le bassin de la Méditerranée, se propageaient alors bien vite d'un bord à l'autre. Contentons-nous de constater l'indéniable caractère égyptisant de plusieurs éléments de l'architecture dorique à ses débuts.

---

(44) L. BORCHARDT, *Aegyptische Tempel mit Umgang*, Kairo 1938.

(45) L. BORCHARDT, *op. cit.*, pp. 35-41.

(46) Diodore, I, 77, 79.

(47) T. J. DUNBABIN, *op. cit.*, p. 224.

(48) T. J. DUNBABIN, *op. cit.*, p. 283.

Comment les Grecs n'auraient-ils pas admiré en Égypte ces ouvrages où se préfigurent la grâce et la sobriété des leurs ? Le portique d'entrée du sanctuaire d'Anubis, à Deir el Bahari (Fig. 11), construit vers 1500, est plus composé que le portique d'entrée de la « basilique » de Paestum (49). Il est mieux centré. L'entrecolonnement du milieu, dans le temple égyptien, est imperceptiblement plus large que les autres; il invite le regard, sans lui faire sentir qu'il le guide, à se porter vers l'entrée. Et toutes les finesses de détail se résolvent dans le bonheur discret de l'ensemble. C'est bien dans ce sens d'un dépouillement harmonisé qu'allait évoluer le dorique. La joie est vive, à Pæstum, d'en saisir, à côté de la magnifique ébauche du début, le terme tout classique.

Le temple « de Poseidon » (50) est plus grand, plus haut, que la « basilique ». Le plan (51) est un rectangle plus long (Fig. 13). Les entrecolonnements sont plus larges. Le style est purement dorique. Les colonnes, fortes encore, sont d'une ligne mieux suivie, sans brusque arrêt sous le chapiteau; l'échine, concentrée sous l'abaque, transmet sans rupture le vibrant essor des troncs cannelés à l'architrave nue, d'où, repris au-dessus de chaque colonne, dans le triple ressaut vertical des triglyphes, et affermi sur l'obstacle puissant de la corniche, il s'achève dans l'unité au sommet du fronton (Fig. 12).

Un regard attentif et fervent finit par déceler des raisons presque insaisissables de son plaisir (52). Les entrecolonnements resserrés des angles donnent à toute la structure une fermeté de cadre qui, par contraste, aère l'entrecolonnement central de la façade, sous la pointe du fronton; de légères courbures confèrent à la masse construite ce bombement qui semble être une action de la vie. Ces nuances introduisent dans la composition très consciente la grâce de l'impondérable. L'intelligence a su comprendre qu'elle ne suffisait pas. Elle a pénétré quelques-unes des lois de l'intuition et elle les a faites siennes, pour suggérer. Elle s'est gardée d'exiger par des mesures visibles que le fidèle portât le meilleur de son attention au cœur du monument. Elle s'est tue pour se faire entendre.

Aussi, ce temple classique répond-il à beaucoup de nos aspirations. Il a superbement les forces de l'instinct; il a la conscience qui les

---

(49) G. JEQUIER, *Temples Memphites et Thébains*, Paris 1920, pl. 30, 31.

(50) H. KRAUSS, *op. cit.*, pp. 44-63, pl. 41-58.

(51) H. KRAUSS, *op. cit.*, p. 44.

(52) W. H. GOODYEAR, *Greek refinements*, London 1912, frontispice, figg. 25, 26, 52, 54, 73, 112.

discipline; et la générosité qui tempère cette rigueur d'inflexions douces comme des sentiments.

Rendue sensible, la matière ne se laisse pas oublier. C'est un caractère du dorique de l'Italie du Sud d'accuser avec franchise (53) des traits qui s'atténuent jusqu'à la minceur au temple « de la Concorde » d'Agrigente et au « Théseion » d'Athènes. Le Parthénon est seul sans doute à connaître le point exquis entre l'accentuation et le raffinement. C'est là seulement que se concilient les contraires, puissance et grâce, rigueur et mansuétude; rien n'y domine que leur union. Matière, moyens se résorbent dans leur emploi. Et ce sacrifice les embellit. Chaque élément gagne à s'être effacé. Il devient, lui aussi, un ensemble cohérent. Ainsi uni, dans le détail et le tout, le Parthénon est bien nommé; il est affranchi de ses composantes; il est pur de tout ce qui n'est pas lui tout entier; il est vierge.

Il est le temple du sommet. Le grand temple de Paestum est plus près du sol nourricier. La matière n'y est pas aussi absorbée par la forme.

Mais il est merveilleusement grec par son articulation nette, sa tranquillité capable d'action. L'ordonnance de ses deux façades, celle de l'autel, à l'est, vers la montagne, et celle de l'ouest, vers la mer, est l'un des témoignages les plus intègres de l'esprit classique dans le plus beau temps de la Grèce.

L'intérieur aussi est remarquablement conservé. Les murs latéraux de la cella, il est vrai, sont détruits, et le contraste est perdu entre la lumière du dehors et l'ombre de la maison du dieu. Mais les deux façades à colonnes de la cella sont intactes. Les piliers d'ante qui les encadrent rappellent par leurs chapiteaux la « basilique » et ses modèles égyptiens, encore que les courbes végétales aient tendance ici à faire place aux angles. Cette transformation est plus avancée à beaucoup d'autres temples classiques. La relative persistance du caractère égyptisant à Paestum s'explique-t-il par une date antérieure, par un retard provincial ou par une influence prolongée de l'Égypte ? Les données actuelles ne permettent pas de le savoir.

Dans la cella même subsistent les deux rangées de colonnes moins grandes qui la partagent en trois nefs. Ces colonnades portent, sur leur architrave, des colonnes plus petites, qui formaient un second

---

(53) T. J. DUNBABIN, *op. cit.*, p. 283.

étage, du moins en apparence, car il n'y avait pas de planchers constituant des tribunes. Il faut avouer que cette disposition n'est pas le trait le plus heureux de Paestum. Pourquoi n'a-t-on pas dressé, ici, de grandes colonnes, comme celles de l'extérieur, au lieu d'en superposer deux étages de petites ? La colonnade supérieure ne rappellerait-elle pas la claire-voie des salles égyptiennes, telles les salles hypostyles de Karnak et du Ramesseum que l'on copiait encore sous les Ptolémées, et dont Vitruve décrit la disposition ? (54). A Paestum, elle aurait perdu sa raison d'être en se laissant coiffer par les versants continus du toit. De toutes façons, l'aménagement intérieur est moins au point que l'ordre des façades et des côtés. On n'en est pas surpris. L'extérieur, plus semblable à lui-même dans les grands et les petits édifices, et destiné à être vu de partout et de tous, devait attirer l'attention et exercer le génie des architectes grecs plus que l'intérieur, où l'on ne pénérait guère. Il était réservé à l'époque hellénistique de parfaire ce plan dans les basiliques. Il fallut y remplacer les terrasses de l'Égypte, sur la nef centrale et les bas-côtés, par une couverture composite, toit sur la haute nef et appentis sur les bas-côtés, pour retrouver la logique de la formule et adapter à l'Occident ce type basilical qu'allait faire sien la chrétienté.

Ainsi le temple « de Poseidon », par sa disposition intérieure, marquerait une phase encore archaïque dans l'occidentalisation, tandis que l'élévation extérieure est d'une parfaite maturité décantée. Le plaisir de chercher à comprendre double ici le plaisir d'admirer. Et après avoir admiré et scruté l'œuvre du V<sup>e</sup> siècle grec, il y a encore à aimer l'œuvre du temps. La patine empourprée de la façade du levant l'unit à son terrain fertile en roses.

Si, malgré tout, on se lasse de regarder cette belle façade, exclusive, puisqu'elle est définie, on a la joie de se retourner vers « la basilique ». Sa composition, encore hésitante, est moins limitée. Elle laisse plus de place à l'imagination. Elle exclut moins de formes du possible. Le déroulement régulier de ses colonnes accentuées, qui s'élèvent peu, s'accorde au mouvement de la mer.

Il n'est pas facile de se dégager du groupe de ces deux temples frères, qui se complètent si heureusement, pour gagner, à quelques centaines de mètres au nord, parmi les cyprès, le temple dit « de

---

(54) P. GILBERT, *La salle hypostyle égyptienne et la basilique latine*, dans *Chronique d'Égypte*, numéros 39, 40, janvier, juillet 1945, pp. 47, 48.

Cérès » (55) (Fig. 14). De la fin du VI<sup>e</sup> siècle, il marque la transition entre les deux grands temples. Ses colonnes ressemblent à celles de la basilique, bien qu'elles soient plus longues. Sa frise dorique est également entourée de moulures décorées ; on y décèle des influences éoliennes et ioniennes (56). L'encadrement du fronton, très proéminent, se creuse de caissons ornementés. Cette abondance des parties hautes contraste avec la sveltesse des colonnes. Il faut, à vrai dire, se rappeler que la masse de la cella diminuait l'effet de gracilité des fûts ; et reconnaissons que les frontons sont mal ruinés ; les angles manquants nous privent d'un raccord qui eût été le bienvenu. Cependant, ce raccord même était singulier ; les rampants du fronton se prolongeaient en un segment de corniche horizontal aux deux extrémités de la façade. Il y avait dans l'économie de ce temple des recherches séduisantes par leur originalité, mais un peu hasardeuses. La plus sûre consistait dans l'introduction d'un pronaos ionique derrière la colonnade dorique de la façade. Mais le plan, décidément rectangulaire, annonce le classicisme. Les deux façades prennent, par cet allongement des côtés, beaucoup plus de valeur.

A considérer les trois étapes qu'illustrent les temples de Paestum, on serait tenté de reconnaître dans la « basilique » la géniale création d'un esprit encore peu cultivé, mais capable d'incorporer à une beauté nouvelle les éléments qu'elle emprunte, puis dans le temple « de Cérès » l'œuvre réformée de l'époque pythagoricienne, plus précise dans ses mesures, mais compliquée à la fois de souvenirs et de recherches touffues, et enfin, dans le temple de Poseidon, la réussite de la pensée mûrie par l'éléatisme en une doctrine d'unité et consciente et sentie. L'évolution analogue du dorique dans toutes les contrées du monde grec ne permet pas de rattacher aussi nettement chacune de ses phases monumentales de Paestum à un mode de réflexion du pays. Disons seulement que le passage d'une période à l'autre, merveilleusement synthétisé sous nos yeux par ces trois temples, exprime le rapide, le « miraculeux » progrès de l'esprit grec, beau dans le feu de l'instinct, qui crée en imitant, et plus beau dans la cristallisation de la personnalité entière.

Le danger de ce dépouillement est d'arriver à une netteté d'épure, proche de la sécheresse. L'accueil des Grecs est l'intellectualisme. Ils

---

(55) H. KRAUSS, *op. cit.*, pp. 34-43, pl. 26-40.

D. S. ROBERTSON, *op. cit.*, pp. 76-81.

(56) T. J. DUNBABIN, *op. cit.*, p. 283.

J. BERARD, *Les fouilles du sanctuaire d'Héra Argeia près de Paestum dans Revue archéologique*, T. XIII, janvier-juin 1949, pp. 10-11.

ne l'ont jamais mieux évité (le Parthénon mis à part et au-dessus de tout) que dans les temples de Paestum. Peut-être les souvenirs de l'Égypte y ont-ils aidé. Nous avons vu que l'architecture dorique a mis en œuvre des éléments égyptiens. Elle a même trouvé dans les chefs-d'œuvre les plus purs de la vallée du Nil des modèles de ces compositions, accordées en vue d'un effet majeur, qu'elle devait merveilleusement développer. Mais à Paestum il y a plus, semble-t-il : un peu de la sève des colonnes en forme de gerbes drues, où l'Égypte voyait une manifestation de la vitalité divine, a passé dans l'ordre plus strict, dérivé du tronc épannelé, que les Égyptiens puis les Grecs avaient adapté à la pierre, et lui a laissé sa fraîcheur vivante.

---

## **Règles d'utilisation des copies numériques d'œuvres littéraires de Pierre Gilbert, réalisées par les bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques réalisées et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, d'œuvres littéraires de Pierre Gilbert, ci-après dénommées « copies numériques », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des bibliothèques et reproduit sur la dernière page de chaque copie numérique d'œuvres de Pierre Gilbert ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

### ***Protection***

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique d'œuvres de Pierre Gilbert a fait l'objet d'un accord avec les ayants droit de Pierre Gilbert, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Les ayants droit de Pierre Gilbert auront pris le soin de conclure un accord avec les tiers, et spécialement des éditeurs, ayant encore à ce jour des droits sur les œuvres de Pierre Gilbert, afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les bibliothèques de l'ULB ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination 'bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par elles.

#### **3. Localisation**

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <[http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\\_du\\_fichier.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf)> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

### ***Utilisation***

#### **4. Gratuité**

Les bibliothèques de l'ULB mettent [gratuitement](#) à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires de Pierre Gilbert : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

## 5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

## 6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

## 7. Exemplaire de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées - basé sur une partie substantielle d'une ou plusieurs copie(s) numérique(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux bibliothèques de l'ULB un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication.

Exemplaire à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

## 8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

## ***Reproduction***

### 9. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

### 10. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

### 11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.